



PROJET DE LOTISSEMENT ROUTE D'ISDES SULLY-SUR-LOIRE (45)

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE ET MODIFICATIONS APPORTEES

PIÈCE n°6

Art. R.181-13 du Code de l'Environnement

PIÈCE N°6 : AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE ET MODIFICATIONS APPORTEES

Conformément à nomenclature annexée à l'article R.122-2 du Code de l'environnement, **le projet de lotissement Route d'Isdes n'est pas soumis à évaluation environnementale au cas par cas, comme précisé au Tableau 2 du paragraphe 1.2.3.**